

PROCÈS VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-SAINTE-MARIE, QUÉBEC, TENUE EN LA SALLE DU CONSEIL DE LAC-SAINTE-MARIE, LE 14 SEPTEMBRE 2011 À 19H SOUS LA PRÉSIDENTE DE LA SUBSTITUTE DU MAIRE MADAME PAULINE SAUVÉ

SONT PRÉSENTS

Madame **Françoise Lafrenière, conseillère**

Messieurs **Jean-Claude Loyer**
Pierre Leblanc
Sandy Mackay

SONT ABSENTS **Derek Dubeau, conseiller (MOTIVÉE)**
Gary Lachapelle, Maire (MOTIVÉE)

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

MESDAMES **Johanne D'Amour, d.g.a.**
Diane Bélanger, contribuable
Linda Faith, contribuable
Sonia Dubeau, contribuable
Natacha Desjardins, RADIO CHGA
Jaëlle Martin, citoyenne
Line Boileau, citoyenne
Lise Beauchamp, contribuable
Valérie Maillot

MESSIEURS **Yvon Blanchard, directeur général**
Martin Lafrenière, Directeur des travaux publics et chargé de l'émission des permis et certificats
Tristan Dubeau, citoyen
Alain Decelles, contribuable
Lionel Sauvé, contribuable
Adrien Lagarde, contribuable
Pierre Gauthier, contribuable
Roméo Bélanger, contribuable
Albert Beaubien, citoyen
Jacques Lemens, citoyen
Jacques Beaudoin, contribuable
André Labelle, contribuable
André Rouleau, contribuable

PRÉAMBULE À 18h30

Madame Pauline Sauvé a procédé à la remise des prix pour le concours « Fleurir la Municipalité »

Les juges lors du concours étaient « Pauline Sauvé, Diane Bélanger et Roméo Bélanger »

La municipalité désire remercier tous les participants à ce concours selon les catégories suivantes :

Résidentielle-Domiciliaire

1^{er} Albert Beaubien
2^{er} Lise Beauchamp
3^{er} Jaëlle Martin

Prix de participation

Jacques Lemens
Alain Decelle

Commerciale

- 1^{er} Golf Mont Ste-Marie
- 2^{er} Le banc du mendiant
- 3^{er} Gîte Nathalie-Anne

Prix de participation

Alain Decelle

2011-09-279

**OUVERTURE DE LA SÉANCE
ORDINAIRE**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'ouvrir la présente séance ordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2011-09-280

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que présenté par le secrétaire-trésorier/directeur général, ainsi que les ajouts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ORDRE DU JOUR

A) OUVERTURE ET PROCÉDURE

- 1) Appel à l'ordre.
- 2) Mot de bienvenue.
- 3) Ouverture de la séance ordinaire.
- 4) Adoption de l'ordre du jour.

B) PAROLES AUX CONTRIBUABLES

C) ADOPTION DES RAPPORTS

- C-1 Rapport incendie
- C-2 Recommandations des comités

C-2-1 Services à la population

RECOMMANDATION #1 – CSP – Item # 5 / 2011-09-
BUDGET DE RECONNAISSANCE POUR LA LOCALISATION
DE LA FAÇADE DE CHAQUE LOT.

RECOMMANDATION #2 – CSP – Item # 6.1 –
COMITÉ DE SÉLECTION: 2011-09- FORMATION D'UN
COMITÉ DE SÉLECTION POUR LE POSTE DE
COORDONNATEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

RECOMMANDATION #3 – CSP – Item # 6.2 / Route
Trans-Outaouaise 2011-09- AMÉLIORATION DE LA
ROUTE TRANS OUTAOUAISE – BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE

RECOMMANDATION #4 – CSP – Item # 6.3 –A – / -
gravier 2011-09- APPEL D’OFFRES POUR LA
FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES DE TYPE
MG-20 - PROGRAMME D’AMÉLIORATION DU RÉSEAU
ROUTIER MUNICIPAL 2011

RECOMMANDATION # 5 – CSP – Item # 6.3 –B – /
Forage et dynamitage 2011-09- CONTRAT DE GRÉ-À-
GRÉ POUR LE FORAGE ET DYNAMITAGE DES FOSSÉS
D’UNE PARTIE DU CHEMIN NOËL - PROGRAMME
D’AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL
2011

RECOMMANDATION # 6 – CSP – Item # 7 / Tonte de
gazon 2011-09- APPEL D’OFFRES RELATIF À
L’ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX

RECOMMANDATION # 7 – CSP – Item # 8 / Patinoire
2011-09- APPEL D’OFFRES RELATIF À LA
PRÉPARATION, L’ENTRETIEN ET LE DÉNEIGEMENT DE
LA PATINOIRE MUNICIPALE

RECOMMANDATION # 8 – CSP – Item # 9 / 2011-
09- DEMANDE D’ACCÈS À L’ÉCOCENTRE POUR
RÉCUPÉRER DES MATIÈRES RECYCLABLES – PROJET DE
CONSTRUCTION D’UNE SCULPTURE

C-2-2 Administration et gestion financière

PROJET DE RÉSOLUTION #1 SUJET VARIA #6-2
2011-09-XXX ADMQ-FORMATION LE 13 SEPTEMBRE
2011-À GATINEAU-GESTION DES DOCUMENTS
ÉLECTRONIQUES

PROJET DE RÉSOLUTION # 2 SUJET VARIA #6-3
2011-09-XXX COMPLICITÉ EMPLOI-LES BOURSES DE
LA RELÈVE

PROJET DE RÉSOLUTION # 3 SUJET VARIA #6-4
AUTORISATION DE SIGNATURE-ENTENTE RELATIVE À
LA PRODUCTION DU FILM « A FISH STORY INC. »
(Projet d’entente sera déposé au comité plénier et projet
de résolution sera finalisé selon projet d’entente)

C-2-3 Environnement et urbanisme

RECOMMANDATION #1 – CEU – Item # 4 / CPTAQ –
Dossier Marcotte / Cloutier 2011-09- CPTAQ –
DEMANDE D’AUTORISATION – SECTEUR CHEMIN
LACHUTE SUR UNE PARTIE DU LOT 17 ET 18, RANG 1,
CADASTRE DU CANTON DE HINCKS

RECOMMANDATION # 2 – CEU – Item # 5 /
Demande d’appui – Partie lot 14, rang 4 2011-09-
DEMANDE D’APPUI PAR LE PROPRIÉTAIRE DU
211CHEMIN LAC VERT RELATIVE À UNE CORRECTION
DE TITRE UNE PARTIE DU LOT 14, RANG 04, CADASTRE
DU CANTON DE HINCKS

RECOMMANDATION # 3 – CEU – Item # 7 /
Solidarité Québec 2011-09- ADHÉSION AUPRÈS DE
SOLIDARITÉ QUÉBEC

RECOMMANDATION # 4 – CEU – Item # 8 / Vélos de
montagne 2011-09- PROJET SENTIERS VÉLOS DE
MONTAGNE – PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT
TOURISTIQUE DE L’OUTAOUAIS 2008 – 2012

RECOMMANDATION # 5 – CEU – Item # 9 / MRNF –
consultation publique 2011-09- FORÊTS DE
PROXIMITÉ – CONSULTATION PUBLIQUE

RECOMMANDATION # 6 – CEU – Item # 11 / MRCVG
– matières résiduelles 2011-09- MRC VALLÉE-DE-LA-
GATINEAU – JOURNÉE DE PARTAGE EN GESTION DES
MATIÈRES RÉSIDUELLES

C-3 Adoption des comptes de la période

C-4 Finances

- C-4-1 Engagements financiers
- C-4-2 Résumé budgétaire
- C-4-3 Rapport financier
- C-4-4 Amendements postes budgétaires

C-5 Autres rapports

- C-5-1 Suivi des résolutions
RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL-
Période d'août 2009 au 10 août 2011

C-6 Adoption des procès-verbaux

- C-6-1 Procès-verbal du 10 août 2011 (Reporté)

D) CORRESPONDANCE REÇUE

- D-1) **Ministre de la Justice et procureur général, accusé réception de la résolution #2011-07-001 « Les droits exigibles par le célébrant, pour la célébration d'un mariage ou d'une union civile »**
- D-2) **Cabinet du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable des régions de la Chaudière-Appalaches et du Centre-du-Québec.**
- D-3) **MRC Vallée-de-la-Gatineau c plaquettes numéros civiques.**
- D-4) **Maison de la Culture – Invitation lancement de la programmation 2011-2012**
- D-5) **Bell Aliant - incident 9 chemin Lachute**
- D-6) **Bell Aliant - incident 341 chemin Lemens**
- D-7) **MRCVG - Tarification pour la location d'un camion-citerne**
- D-8) **MRCVG - Modification de leur résolution 2011-R-AG047**

E) AFFAIRES NOUVELLES

- E-1) **AVIS DE MOTION - Règlement pour assurer le maintien de la sécurité, la paix et l'ordre afin de mieux faire respecter le maintien de la sécurité, la paix et l'ordre sur notre territoire en zone scolaire.**

F) COURS DE FORMATION, COLLOQUES ET AUTRES

- F-1) **Formation d'une journée samedi, le 29 octobre 2011 de 7H30 à 16H15 au Centre multifonctionnel à Saint-Raymond, Québec, les frais d'inscription sont de : 165.19\$ plus les frais inhérents reliés à cette formation.**

G) AUTRES SUJETS

- G-1) **ADMQ - Mini-scribe sur l'équité salariale-Déclaration obligatoire.**
- G-2) **UMQ - La réforme de la loi sur l'aménagement et l'urbanisme.**
- G-3) **Les membres de la brigade de pompiers volontaires demandent des ajustements au niveau salarial.**
- G-4) **Lettre remerciements Salon des Loisirs du 21 août 2011.**
- G-5) **Règlement # SQ 06-001 – « Stationnement » ; *DÉJÀ TRANSMIS***
- G-6) **Règlement # SQ 06-002 – « La sécurité, la paix et l'ordre » ; *DÉJÀ TRANSMIS***
- G-7) **Règlement # SQ 06-003 – « Nuisances » ; *DÉJÀ TRANSMIS***
- G-8) **Règlement # SQ 06-004 – « Le Colportage » ; *DÉJÀ TRANSMIS***

- G-9) Règlement # SQ 06-005 – « Les Animaux » ; **DÉJÀ TRANSMIS**
- G-10) Règlement # SQ 06-006 – « L'utilisation extérieure de l'eau de l'aqueduc public » **DÉJÀ TRANSMIS**
- G-11) Règlement # SQ 06-007 – « Les systèmes d'alarme » ; **DÉJÀ TRANSMIS**

H) **VARIA**

- H-1) Mandater M. Martin Lafrenière, le 15 septembre 2011 concernant le contre-interrogatoire pour le 110, chemin Lac-Sainte-Marie. (Aucun document de référence)
- H-2) ***DÉJEUNER DU MAIRE LE 11 DÉCEMBRE - MENTION SEULEMENT***
- H-3) Résultat de l'appel d'offres pour les matériaux granulaires – chemin Noël et Lachute – **AUCUN DOCUMENT TRANSMIS**
- H-4) Travaux en régie/Rapiéçage à chaud « asphalte » d'une partie du chemin Lemens et Lachute ; **AUCUN DOCUMENT TRANSMIS**
- H-5) Hydro-Québec – tarification de l'enseigne à la Route 105 ; **AUCUN DOCUMENT TRANSMIS**
- H-6) Municipalité de Kazabazua – autorisation de signer une entente - vieux camion-citerne d'incendie ; **AUCUN DOCUMENT TRANSMIS**
- H-7) Journée de la culture le 1er octobre 2011 – la murale ; **AUCUN DOCUMENT TRANSMIS**
- H-8) Remboursement de factures pour la ligue de dards de la municipalité ; **AUCUN DOCUMENT TRANSMIS**
- H-9) Aliénation du camion Ford 1997 avec équipement à neige vendu tel qu'il se trouve actuellement sans aucune garantie – besoin de réparations ;
- H-10) Plan d'action de développement des collectivités – PADD-E ;
- H-11) Congrès de la F.Q.M. – les 28, 29, 30 septembre et le 1^{er} octobre 2011 ;
- H-12) Journée des Bénévoles ;
- H-13) Assemblée des Groupes de femmes d'intervention Régional
- H-14) CENTRAIDE – nomination du conseiller Jean-Claude Loyer ;
- H-15) Appel d'offres pour les fournitures servant à la confection des abrasifs pour la saison 2011 – 2012 ;
- H-16) Communiqué expédié aux contribuables relatifs aux roulottes de voyage et autres ;
- H-17) Achat de fleurs suite au décès de M. Russell Lachapelle, fils du Maire de la municipalité ;

- I) **PAROLES AUX CONTRIBUABLES**
- J) **PLANIFICATION DES COMITÉS ET DU COMITÉ PLÉNIER**
- K) **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**
- L) **DOCUMENTS NON-STATUTAIRES**

2011-09-281

ADOPTION DU RAPPORT D'INCENDIE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport incendie pour le mois d'août 2011 tel que déposé par la secrétaire de la brigade d'incendie de Lac-Sainte-Marie.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-282

ADJUDICATION DE L'OFFRE DE SERVICE PRÉSENTÉE PAR LA FIRME GBR ARPENTEURS-GÉOMÈTRES

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit vendre par appel d'offres public les lots qui ont été transférés suite à la vente pour défaut de paiement des taxes et tarifications en 2007 par la MRC Vallée-de-la-Gatineau ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a invité deux firmes à nous soumettre une offre de service afin d'identifier le point central en façade de chaque lot ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs lots qui sont à vendre par la municipalité ont été cadastrés en 1975, d'autres datent des années 1986, 1989 et 1990 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU de retenir la firme GBR arpenteurs-géomètres de Maniwaki au coût budgétaire de 7 000\$, incluant le matériel pour les affiches, plus les taxes applicables.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-283

**FORMATION D'UN COMITÉ DE
SÉLECTION POUR LE POSTE DE
COORDONNATEUR DU SERVICE DES
TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité demande à la firme d'ingénieurs-conseils, CIMA +, une personne ressource pour l'évaluation des compétences en génie civil des candidats qui seront invités à passer une entrevue ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE
Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU que le comité de sélection pour le concours « *COORDONNATEUR DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS* » soit formé par les personnes suivantes :

1. Gary Lachapelle, Maire
2. Pauline Sauvé, conseillère
3. Yvon Blanchard, directeur général
4. Une personne-ressource CIMA +

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-284

**APPEL D'OFFRES POUR LA
FOURNITURE DE MATÉRIAUX
GRANULAIRES DE TYPE MG-20 -
PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU
RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2011**

ATTENDU QUE le conseil a procédé par appel d'offres sur invitation conformément à l'article 936 du code municipal pour l'approvisionnement de matériaux granulaires DE TYPE MG-20 dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal 2011;

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie s'est réservé le droit de diminuer les quantités estimées à 2 500 TM afin de respecter les règles de contrôle et de suivi budgétaires et de respecter les montants alloués pour la fourniture et le transport des matériaux granulaires dans ses prévisions budgétaires pour ces projets;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
Monsieur Pierre Leblanc**

QUE suite à l'ouverture des soumissions, Monsieur Ronald O'Connor est le plus bas soumissionnaire et la soumission est de 15.38\$ incluant les matériaux granulaires, le transport et les taxes.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-285

CONTRAT DE GRÉ-À-GRÉ POUR LE FORAGE ET DYNAMITAGE DES FOSSÉS D'UNE PARTIE DU CHEMIN NOËL - PROGRAMME D'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU QUE le conseil municipal a retenu les services de l'entrepreneur **CONSTRUCTION RITCHIES** pour le forage et le dynamitage des fossés sur une partie du chemin Noël dans le cadre du programme d'amélioration du réseau routier municipal du MTQ, d'une somme de 24 990 \$, incluant toutes les taxes applicables ainsi que tous les frais inhérents au projet, comprenant le déplacement des équipements;

QUE le conseil municipal autorise le directeur des travaux publics à retenir les services d'un entrepreneur avec une pelle hydraulique ainsi que des camionneurs pour le dégagement de la première classe(*roches*) suite au forage et dynamitage des fossés.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-286

APPEL D'OFFRES RELATIF À L'ENTRETIEN DES TERRAINS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur responsable de l'entretien des terrains municipaux et de la patrouille nautique au lac Vert termine son contrat en octobre 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU de procéder par appel d'offres public pour l'entretien des terrains municipaux, conformément aux dispositions de l'article 935 du code municipal;

QU'au devis technique de l'appel d'offres, la municipalité enlève l'obligation de la patrouille nautique du secteur lac Vert, et inclut un entretien par année des glissières de sécurité sur l'ensemble du territoire de la municipalité;

QUE la municipalité ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, ni même la plus basse et ne s'engage à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-287

APPEL D'OFFRES RELATIF À LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LE DÉNEIGEMENT DE LA PATINOIRE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur responsable de la préparation, l'entretien et le déneigement de la patinoire et de la piétonnière a terminé son contrat en mars 2011 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MADAME Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU de procéder par appel d'offres public pour la préparation, l'entretien et le déneigement de la patinoire municipale conformément aux dispositions de l'article 935 du code municipal.

QU'au devis technique de l'appel d'offres, la municipalité enlève l'obligation à l'entrepreneur de pourvoir au déneigement de la piétonnière située dans le périmètre d'urbanisation.

QUE la municipalité ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues, ni même la plus basse et ne s'engage à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-288

DEMANDE D'ACCÈS À L'ÉCOCENTRE POUR RÉCUPÉRER DES MATIÈRES RECYCLABLES – PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SCULPTURE

CONSIDÉRANT QUE des bénévoles de la communauté demandent au conseil municipal une permission afin de s'approvisionner à même notre écocentre des matériaux recyclés pour réaliser une sculpture dans le cadre de la fin de semaine de la culture ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser les bénévoles d'accéder à l'écocentre afin de récupérer des matières recyclables désirées comme fournitures nécessaires à la réalisation de leur sculpture.

QUE le conseil autorise les employés de la voirie à faire le transport des matériaux sélectionnés au site de l'activité.

QUE le conseil autorise les organisateurs à occuper une partie du stationnement au garage municipal, pour l'assemblage et la création de leur sculpture, suite à des convenances au préalable avec le directeur des travaux publics.

QUE la municipalité publicise, à même son cachet avec la Radio CHGA, l'événement et invite toute la population à venir encourager nos artistes locaux qui seront à l'œuvre pour la création d'une sculpture avec des matières provenant de notre écocentre durant la fin de semaine du 28 septembre au 1^{er} octobre prochain.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-289

ADMQ-FORMATION LE 13 SEPTEMBRE 2011-À GATINEAU-GESTION DES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'entériner la décision du comité de l'administration et de la gestion financière en déléguant Monsieur Yvon Blanchard, directeur général à participer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie à une formation offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec, au coût de 230\$ plus les taxes applicables.

On demande au directeur général, Monsieur Blanchard de former tout le personnel utilisant des équipements informatiques afin d'harmoniser et normaliser le système de classement électronique.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-290

COMPLICITÉ EMPLOI - LES BOURSES DE LA RELÈVE

- CONSIDÉRANT QUE** nous voulons éviter le plus possible l'exode de nos jeunes vers les grands centres urbains;
- CONSIDÉRANT QUE** cet organisme effectuera un sondage auprès des commerçants, des municipalités et les autres organismes afin de créer une banque de données pour identifier les besoins immédiats et futurs de la région en matière de main-d'œuvre;
- CONSIDÉRANT QU'** il est important que notre relève s'oriente au niveau éducatif selon les besoins de la région, si notre jeunesse désire s'établir et rester dans notre MRC;
- CONSIDÉRANT QUE** cet organisme s'engage à entretenir des échanges d'information tant au niveau scolaire qu'au niveau des entreprises, des municipalités et d'autres organismes;
- EN CONSÉQUENCE,** **IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR Sandy Mackay**

ET IL EST RÉSOLU de contribuer financièrement 300\$ par année pour une période de 3 ans applicable aux années 2012, 2013 2014 à Complicité Emploi puisque beaucoup de personnes seront à la retraite dans un futur rapproché et qu'il est important de recruter localement ou régionalement notre main-d'œuvre dans la mesure du possible afin d'éviter l'exode de notre jeunesse vers les grands centres urbains.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-291

**AUTORISATION DE SIGNATURE-
ENTENTE RELATIVE À LA
PRODUCTION DU FILM « A FISH STORY
INC.»**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'entériner et d'autoriser le maire, Monsieur Gary Lachapelle et Monsieur Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, un protocole d'entente avec la Compagnie Line Producteur, représentée par Monsieur Simon Abbott pour le tournage du film « A Fish Story Inc. »

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-292

**CPTAQ – DEMANDE D'AUTORISATION
DANS LE SECTEUR DU CHEMIN DE LA-
CHUTE, SUR UNE PARTIE DU LOT 17
ET 18, RANG 1, DU CANTON DE
HINCKS**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du matricule 4294-80-1070 demande à la commission de protection du territoire agricole du Québec « CPTAQ » l'autorisation de construire un chemin d'accès et une résidence unifamiliale, sur une partie des lots 17 et 18, Rang 1, Canton de Hincks ;

CONSIDÉRANT QUE l'immeuble est situé dans la zone A-185, identifiée au plan de Zonage #78260 de la municipalité de Lac-Sainte-Marie ;

CONSIDÉRANT QU'à l'intérieur de cette zone, l'implantation de résidence unifamiliale (h-1) est autorisée;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des lots composant l'immeuble sous le matricule « 4294-80-1070 » est situé complètement en territoire agricole et représente une superficie totale de 155.26 hectares ;

CONSIDÉRANT QU'il existe sur le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole, des espaces appropriés disponibles pour réaliser la construction d'une résidence ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
MONSIEUR Jean-Claude Loyer**

ET IL EST RÉSOLU que la demande d'implantation d'un chemin d'accès et d'une résidence unifamiliale, présentée par le propriétaire, est conforme au règlement de zonage #92-10-01 de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

QUE le conseil municipal appui la demande d'autorisation présentée par les propriétaires.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauv�	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalue de son droit de vote.

2011-09-293

**PROJET SENTIERS VÉLOS DE
MONTAGNE – PROGRAMME DE
DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE
L'OUTAOUAIS 2008 – 2012**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire aménager dans la montagne du Mont Ste-Marie des sentiers de vélos de montagne de différents niveaux : débutant, intermédiaire de base intermédiaire et expert ;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet se fera en collaboration avec un groupe de bénévoles, qui sont membres du club de ski du Mont-Ste-Marie ;

CONSIDÉRANT QUE l'aménagement de ces sentiers favorise la tenue d'événements sportifs de compétition de tous genres et est un levier pour le développement touristique dans la région de l'Outaouais ;

**EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE
MADAME Françoise Lafrenière**

ET IL EST RÉSOLU de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de développement touristique de l'Outaouais 2008 – 2012, pour la réalisation d'un projet d'attraction touristique dans le secteur du Mont Ste-Marie par l'aménagement de sentiers de vélos de montagne.

QUE le conseil autorise le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à signer pour et au nom de la Municipalité de Lac-

Sainte-Marie tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière auprès des autorités compétentes.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-294

FORÊT DE PROXIMITÉ –
CONSULTATION PUBLIQUE

CONSIDÉRANT QUE le MRNF invite la population à participer à une consultation publique sur la forêt de proximité ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE MADAME Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'entériner et d'autoriser la conseillère et mairesse substitue, Madame Pauline Sauvé, ainsi que la directrice générale adjointe, Madame Johanne D'Amour, à participer à la consultation publique organisée par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune qui s'est tenue à l'Auberge des Draveurs, sise au 85, rue Principale Nord à Maniwaki, le 13 septembre 2011 à 18 h 30.

QUE tous les frais inhérents au déplacement de cette consultation seront remboursés sur présentation de facture.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la

substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-295

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU –
JOURNÉE DE PARTAGE EN GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT QUE la MRCVG organise chaque année une journée de partage en gestion des matières résiduelles concernant les vidanges de boues de fosses septiques, la collecte des déchets, le recyclage et les encombrants ;

CONSIDÉRANT QUE cette journée permet aux intervenants municipaux de faire le point sur les nouveaux objectifs de la politique québécoise de gestion des matières résiduelles, de prévoir la mise à jour du PGMR de la MRCVG et d'uniformiser et faciliter le rapportage annuel qui doit être déposé à la fin du mois d'octobre 2011 pour le *Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables* ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER
Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser l'officier responsable des permis et des certificats, Monsieur Martin Lafrenière, accompagné par Monsieur Sandy MacKay, conseiller, à participer à cette journée de partage organisée par la MRC Vallée-de-la-Gatineau, qui se tiendra à la salle municipale de Messines, le vendredi 23 septembre 2011, de 10 h à 15 h, un dîner sera servi sur place.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-296

ADOPTION DES COMPTES DE LA
PÉRIODE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'adopter les comptes de la période ainsi que les ajouts vérifiés par les membres du conseil municipal, portant les numéros 4125 à 4229 inclusivement pour un montant total de 261 458,07\$.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-297

TRANFERTS DU COMPTE COURANT 02-32000-521 AU COMPTE DES INFRASTRUCTURES 03-31000-025

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le transfert des dépenses de fonctionnement reliées aux travaux d'infrastructures-voirie municipale, Poste : 02-32000-521 (CRÉDITÉ) reliés aux dépenses d'affectations immobilisations au compte des infrastructures, Poste : 03-31000-025 (DÉBITÉ) en date 13 septembre 2011, le tout pour un montant total de 13, 149.74\$.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-298

ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ARRÊTÉ AU 6 SEPTEMBRE 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport financier tel que présenté par le directeur général pour la période se terminant le 6 septembre 2011.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-299

**AMENDEMENTS AUX POSTES
BUDGÉTAIRES-PRÉVISIONS
BUDGÉTAIRES 2011**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'accepter les amendements aux prévisions budgétaires 2011 soumis par le directeur général.

No. GL	DT	CT
02-22000-454		303.00 \$
02-22000-649	303.00 \$	
02-22000-455	1 508.00 \$	
02-32000-455		1 508.00 \$
02-32000-454		193.00 \$
02-32000-621	193.00 \$	
02-32011-649	2 500.00 \$	
02-35500-349		2 500.00 \$
02-32000-521		12 236.00 \$
02-32012-621	3 236.00 \$	
02-32014-521	9 000.00 \$	
02-41200-454		1 216.00 \$
02-41200-649	1 216.00 \$	
02-41300-521	445.00 \$	
02-41300-649		1 113.00 \$
02-41300-631	668.00 \$	
02-41400-411	435.00 \$	
02-41400-635		435.00 \$
02-61000-331	965.00 \$	
02-61000-310		480.00 \$
02-61000-454		485.00 \$
TOTAL	20 469.00 \$	20 469.00 \$
02-62200-629	23 100.24 \$	A/R du CDE
02-70290-990	5 000.00 \$	5000\$ SUBVENTION DU CRÉO

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-300

AJUSTEMENT SALARIAL-BRIGADE DES POMPIERS À TEMPS PARTIEL

ATTENDU QUE le taux horaire pour 2011 est de 15.00\$/heure;

ATTENDU QUE les pompiers volontaires demandent un ajustement comme l'ensemble des employés municipaux selon le pourcentage déterminé par résolution du conseil chaque année;

ATTENDU QUE pour toute intervention, du lundi au vendredi de 7H00 à 21H00, le salaire sera rémunéré pour un minimum de 3 heures;

ATTENDU QUE pour toute *intervention, du lundi au vendredi de 21H00 à 7H00, le samedi et le dimanche, sera rémunérée* pour un minimum de 4 heures;

ATTENDU QUE toutes les heures de travail requises et exécutées par un pompier au-delà d'une période de 8 heures lors d'une même intervention constituent des heures supplémentaires. Les heures supplémentaires seront rémunérées au taux horaire régulier majoré de 50%;

ATTENDU QUE les jours fériés seront rémunérés au taux horaire régulier majoré de 100%;

- Le 1^{er} et 2 janvier
- Le Vendredi saint
- Le lundi de Pâques
- La fête de la Reine
- Le 24 juin
- Le 1^{er} lundi de juillet
- Le 1^{er} lundi d'août
- La fête du Travail
- L'Action de Grâce
- Le 24, 25, 26 et 31 décembre

Le directeur, le directeur adjoint et les lieutenants seront rémunérés au taux horaire majoré de 10%;

Les formations théoriques, les activités de préventions, les pratiques et l'entretien seront rémunérés au taux horaire régulier.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE Madame Françoise Lafrenière

ET IL EST RÉSOLU QUE le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante;

QUE le conseil municipal accepte toutes les modifications demandées par la Brigade de pompiers à temps partiel en ce qui attrait aux heures, au taux horaire et aux heures supplémentaires régulières et lors des jours fériés.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalue de son droit de vote.

AVIS DE MOTION

Je soussignée, Madame Françoise Lafrenière, conseillère au siège numéro 4, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement numéro SQ 2011-001, R.M.XXX applicable par la Sureté du Québec (SQ), intitulé «Le Stationnement », sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée puisque ledit projet de règlement a été déposé antérieurement.

**Françoise Lafrenière
Conseillère
Siège no. 4**

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Monsieur Sandy Mackay, conseiller au siège numéro 5, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement numéro SQ 2011-002, R.M.XXX applicable par la Sureté du Québec (SQ), intitulé « La sécurité, la paix et l'ordre », sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée puisque ledit projet de règlement a été déposé antérieurement.

Sandy Mackay
Conseiller
Siège no. 5

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Monsieur Jean-Claude Loyer, conseiller au siège numéro 2, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement numéro SQ 2011-003, R.M.XXX applicable par la Sûreté du Québec (SQ), intitulé « Les Nuisances », sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée puisque ledit projet de règlement a été déposé antérieurement.

Jean-Claude Loyer,
Conseiller
Siège no. 5

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Monsieur Pierre Leblanc, conseiller au siège numéro 3, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement numéro SQ 2011-004, R.M.XXX applicable par la Sûreté du Québec (SQ), intitulé « Le colportage », sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée puisque ledit projet de règlement a été déposé antérieurement.

Pierre Leblanc,
Conseiller
Siège no. 3

AVIS DE MOTION

Je soussignée, Madame Françoise Lafrenière, conseillère au siège numéro 4, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement numéro SQ 2011-005, R.M.XXX applicable par la Sûreté du Québec (SQ), intitulé « Les animaux », sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée puisque ledit projet de règlement a été déposé antérieurement.

Françoise Lafrenière
Conseillère
Siège no. 4

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Monsieur Sandy Mackay, conseiller au siège numéro 5, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement numéro SQ 2011-006, R.M.XXX applicable par la Sûreté du Québec (SQ), intitulé «L'utilisation extérieure de l'eau de l'aqueduc public », sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée puisque ledit projet de règlement a été déposé antérieurement.

Sandy Mackay
Conseiller
Siège no. 5

AVIS DE MOTION

Je soussigné, Monsieur Jean-Claude Loyer, conseiller au siège numéro 2, de la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, donne avis par la présente qu'un règlement numéro SQ 2011-007, R.M.XXX applicable par la Sûreté du Québec (SQ), intitulé « Les systèmes d'alarme », sera déposé à une séance ultérieure du conseil pour adoption.

Une dispense de lecture est autorisée puisque ledit projet de règlement a été déposé antérieurement.

Jean-Claude Loyer,
Conseiller
Siège no. 5

2011-09-301

CONTRE INTERROGATOIRE - LE 15
SEPTEMBRE 2011-110 CHEMIN LAC-
STE-MARIE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser Monsieur Martin Lafrenière et le conseiller Monsieur Sandy Mackay à se présenter au contre-interrogatoire qui aura lieu à Gatineau, jeudi le 15 septembre prochain pour le dossier du 110, chemin Lac-Ste-Marie.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-302

**DÉJEUNER DU MAIRE DANS LE CADRE D'UNE CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS QUI SE TIENDRA LE 11 DÉCEMBRE 2011 DE 9H00 À 12H00-
AUTORISATION DES ACHATS**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le Maire, Monsieur Gary Lachapelle à effectuer les achats relatifs à la réalisation du déjeuner;

QUE le budget alloué soit de plus ou moins 1 000\$ et que les dépenses soient affectées au poste budgétaire 02-110-493;

ET QUE le but de ce déjeuner est d'amasser des fonds pour venir en aide à l'organisme «Centraide» et les organismes locaux de la Municipalité.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-303

**TRANSFERT DE COMPTE-ENSEIGNE
PRÈS DE LA ROUTE 105**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le transfert du compte d'Hydro-Québec appartenant à Mont-Ste-Marie pour facturer dorénavant la Municipalité de Lac-Sainte-Marie puisque nous avons réalisé un panneau publicitaire mettant en valeur toutes les activités sur notre territoire et cet emplacement était auparavant utilisé par Mont-Ste-Marie.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-304

**ENTENTE POUR PRÊT DE CAMION
INCENDIE (CITERNE) AVEC LA
MUNICIPALITÉ DE KAZABAZUA**

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de signer une entente avec la Municipalité de Kazabazua relatif à un prêt de camion incendie (Citerne), le tout sans frais, mais si un accident survient lors du prêt d'équipement, la Municipalité de Kazabazua s'engage à déboursier la franchise de l'assurance à la Municipalité de Lac-Sainte-Marie.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-305

LA MURALE-RETOUCHES

ATTENDU QUE la Municipalité de Lac-Sainte-Marie, lors du 125^e anniversaire de la Paroisse St-Nom de Marie, avait engagé un artiste peintre pour effectuer une peinture sur le mur de béton en face de Matériaux Lac-Ste-Marie;

ATTENDU QU'un groupe de bénévoles est prêt à contribuer de leur temps pour effectuer les retouches qui s'imposent, pour la rafraîchir et lui donner un aspect différent;

ATTENDU QUE la municipalité de Lac-Sainte-Marie contribuera toutes les fournitures pour la réalisation de ce projet et qu'un budget de plus ou moins 1 000\$ soit alloué;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR Sandy Mackay

ET IL EST RÉOLUTION

QUE le préambule en fait partie intégrante;

ET d'autoriser le groupe de bénévoles à procéder au rajeunissement de cette murale;

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	CONTRE
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	POUR

POUR (4) CONTRE (1) ABSENTS (2) ABSTENTION ()

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire s'étant prévalu de son droit de vote.

2011-09-306

SUPPORT FINANCIER À LA LIGUE DE DARDS DE LAC-SAINTE-MARIE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER MONSIEUR Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de venir en aide à la ligue de dards de Lac-Sainte-Marie une facture de 484,04\$.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-307

VENTE DU CAMION FORD 1997 AVEC ÉQUIPEMENT À NEIGE VENDU TEL QUEL

ATTENDU QUE la seule offre que nous avons reçue est celle de Matériaux Lac Sainte-Marie représenté par Monsieur André Roy;

ATTENDU QUE le prix offert par ce dernier est de 3 000\$;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU QUE le préambule de cette résolution en fasse partie intégrante;

D'ACCEPTER la vente du camion Ford 1997 tel quel avec l'équipement à neige pour un montant de 3,000\$ incluant les taxes applicables.

QUE le numéro de plaque de ce véhicule est : LC56284-7

QUE le numéro du certificat est : SM3S83R5K

QUE le numéro d'identification du véhicule :
1FDKF38F7VEA46268

ET QUE Madame Johanne D'Amour d.g.a est autorisée pour et au nom de la Municipalité de Lac Sainte-Marie à signer le contrat de vente en regard à ce véhicule.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-308

APPEL D'OFFRES - PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS-PADD-E

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à procéder par appel d'offres afin de réaliser notre plan d'action de développement des collectivités-PADD-E dans les plus brefs délais possible.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitute du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitute du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-309

CONGRÈS FQM 2011

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Pierre Leblanc

ET IL EST RÉSOLU de déléguer au congrès de la FQM, les personnes suivantes :

**Mesdames Pauline Sauvé et Françoise Lafrenière
Messieurs Gary Lachapelle, maire, Yvon Blanchard, d.g.,
Pierre Leblanc et Sandy Mackay tous deux conseillers municipaux;**

D'ALLOUER un montant de 300\$ à chaque participant pour défrayer les coûts reliés aux repas;

QUE les personnes qui prendront leur véhicule personnel seront remboursées par le conseil municipal pour leurs frais de déplacement;

ET QUE le conseil municipal assume les frais d'inscription pour le congrès à la FQM et les frais reliés aux chambres.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-310

APPEL D'OFFRES POUR LA FOURNITURE SERVANT À LA CONFECTION DES ABRASIFS POUR LA SAISON HIVERNALE 2011-2012

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser le directeur général, Monsieur Yvon Blanchard, à procéder par appel d'offres pour la fourniture servant à la confection des abrasifs pour la saison hivernale 2011-2012.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-311

ACHAT D'UNE CORBEILLE DE FLEURS SUITE AU DÉCÈS DE MONSIEUR RUSSELL LACHAPELLE, FILS DU MAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Sandy Mackay

ET IL EST RÉSOLU d'autoriser l'achat d'une corbeille de fleurs auprès de la Fleuriste de Gracefield suite au décès de Monsieur Russell Lachapelle, fils du Maire, en guise de sympathie envers la famille de Monsieur Lachapelle.

Le vote est demandé par la Présidente:

Gary Lachapelle	Maire	ABSENT
Jean-Claude Loyer	Conseiller, siège #2	POUR
Pierre Leblanc	Conseiller, siège #3	POUR
Françoise Lafrenière	Conseillère, siège #4	POUR
Sandy Mackay	Conseiller, siège #5	POUR
Derek Dubeau	Conseiller, siège #6	ABSENT
Pauline Sauvé	Substitue du Maire	ABSTENTION

POUR (5) CONTRE () ABSENTS (2) ABSTENTION (1)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ des membres du conseil présents, la substitue du maire ne s'étant pas prévalu de son droit de vote.

2011-09-312

AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER Monsieur Jean-Claude Loyer

ET IL EST RÉSOLU d'ajourner la séance ordinaire au lundi, le 3 octobre 2011 à 19 h au centre communautaire de la Municipalité, car tous les sujets n'ont pas été traités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pauline Sauvé
Substitue du Maire

Yvon Blanchard,
sec.-trés./d.g.